Le Soussigné Agent ad interim du Consulat de S. M. le Roi de Prusse ayant reçu la note que lui a dirigé en date du 24 Courts Son Excellence Monsieur le Marquis d'Aracaty Secrétaire d'Etat du Département des affaires étrangères, lui communiquant la ratification de la convention préliminaire de paix avec la République des Provinces Unies du Rio da Prata, & la levée du Blocus du port de Buenos-Ayres, s'empresse de témoigner à Monsieur le Marquis, tout le plaisir que lui a fait une aussi bonne nouvelle, dont il fera part à son Gouvernement par premiere occasion, persuadé qu'elle y sera reçue avec toute la joie digne d'un événement aussi heureux

Le Soussigné en priant Son Excellence d'en présenter ses félicitations à S. M. l'Empereur réitère à cette occasion l'assurance de la considération distinguée

Rio de Janeiro 25 Octobre 1828.

P. Gallois

A Son Excellence
Monsieur le Marquis d'Aracaty
Ministre Secrétaire d'Etat des Départements
des affaires étrangères

120

Le Le Le
Rio de Janeiro